

## COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE CHIGNY

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du

19 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de St Etienne de Chigny dûment convoqué le treize novembre deux mil vingt, s'est réuni à la Salle Ronsard en séance ordinaire, sous la présidence de M. Régis SALIC, Maire.

Etaient présents : M. Régis SALIC, Maire, Mmes Brigitte BESQUENT, Mélanie LUSSEULT, Agnès DEMIK, MM Didier LEMOINE et Gilles MARY, Adjointes au Maire,  
Mmes Corinne DELPORTE, Murielle GENTY, Patricia LEMOINE, Estelle MARTINS, MM Jean-Michel ARNAUD, Guy DELFORTRIE, Davy GARCON, Eric IMBERT, Didier MORISSONNAUD, Philippe PARENT, conseillers municipaux

Etaient excusés : Mme Martine ARCHAMBAULT donne pouvoir à M. Philippe PARENT  
Mme Florence RIGOLET donne pourvoir à Mme Agnès DEMIK  
M. Rodolphe GUILLON donne pouvoir à Mme Brigitte BESQUENT

**LECTURE ET COMMENTAIRES DU DERNIER COMPTE-RENDU DE CONSEIL**

Monsieur le Maire ouvre la séance, rappelle les délibérations prises lors du conseil municipal du 8 octobre 2020 et donne la parole aux membres présents.

**Vu** l'assentiment constaté des Membres présents,

Le Conseil Municipal décide d'accepter, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2020, tel qu'il est transcrit au présent registre des délibérations.

Puis il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Estelle MARTINS, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. En outre, il a été décidé d'adjoindre à ce secrétaire, Mme Aurélie BRETTE BOURSIN, qui assistera à la séance mais sans y participer.

**Délibération n° 2020-11-051**

**1°) Lieu de réunion du conseil municipal**

Le conseil municipal se réunira salle Ronsard durant l'état d'urgence sanitaire.

Le conseil municipal,

- PREND ACTE de cette information.

**Délibération n° 2020-11-052**

**2°) Tarifs des salles municipales**

La commission finances réunie le 9 novembre 2020 propose la révision des tarifs de location des salles communales.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VALIDE la grille tarifaire.

**Délibération n° 2020-11-053**

**3°) Création de trois postes dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de créer trois postes dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :

- Contenu du poste 1 : animation des temps d'activités périscolaires, garderie et accueil de loisirs sans hébergement
- Durée du contrat : 9 mois
- Durée hebdomadaire de travail : 20,00 heures
- Rémunération : SMIC
  
- Contenu du poste 2 : animation des temps d'activités périscolaires, garderie et pause méridienne
- Durée du contrat : 9 mois

- Durée hebdomadaire de travail : 21,50 heures
  - Rémunération : SMIC
  
  - Contenu du poste 3 : animation des temps d'activités périscolaires, garderie, accueil de loisirs sans hébergement et pause méridienne
  - Durée du contrat : 9 mois
  - Durée hebdomadaire de travail : 22,50 heures
  - Rémunération : SMIC
- AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ces recrutements.

#### **Délibération n° 2020-11-054**

##### **4°) Indemnité de secrétariat du CCAS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'indemniser l'intéressée par le versement d'une indemnité pour travaux accessoires,
- FIXE le montant forfaitaire à la somme de cinq cents euros bruts annuels pour l'intervention auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

##### **5°) Information et points divers**

###### **Action sociale :**

- Philippe Parent indique que quelques habitants auraient souhaité que le traditionnel repas du 8 mai, annulé cette année, soit remplacé par un colis de Noël. Régis Salic indique qu'une telle action concernerait plus de 240 personnes. Son volume la rend complexe à organiser et le budget du CCAS n'y suffirait pas.
- Le colis au plus de 75 ans sera distribué le 19 décembre. Les conseillers sont invités à s'inscrire pour la distribution.
- La crise sanitaire a mis en évidence la nécessité d'élargir la liste canicule et de l'étendre à l'ensemble des habitants les plus fragiles. Le conseil municipal est appelé à se mobiliser en renfort du CCAS pour contacter les personnes inscrites et assurer une aide de proximité. Dans un premier temps, l'objectif est d'informer ou de réinformer la population sur l'existence et la

pertinence du dispositif. Dans un second temps, le CCAS proposera une procédure de mobilisation.

#### **Rendez-vous du Maire :**

**Commission métropolitaine, cadre de vie et transition énergétique :** la commission étudie en amont du conseil métropolitain les dossiers liés à la transition écologique et énergétique, le cycle de l'eau, la gestion des milieux aquatiques et la prévention de inondations, la défense incendie, le projet alimentaire territorial, la collecte et la vie circulaire des déchets, la fourrière animale.

**Commission métropolitaine finances et administration générale :** la commission étudie en amont du conseil métropolitain les dossiers liés aux finances, aux politiques contractuelles, aux moyens généraux et crématorium et aux archives.

**Bureau métropolitain :** le président, les vice-présidents et 9 membres préparent les délibérations du conseil et valide certains dossiers dans la limite de ses attributions.

**Crédit Agricole :** rencontre de la directrice de l'agence de Luynes avec Jean-Michel Arnaud.

**Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle :** le schéma de cohérence territoriale est un document de planification stratégique d'urbanisme et d'aménagement durable du territoire.

**Cérémonie du 11 novembre :** compte tenu des contraintes sanitaires, la cérémonie a eu lieu en comité restreint.

**Assemblée Générale de l'Agence Territoriale d'Urbanisme :** l'agence accompagne les territoires dans leurs actions et participe à la définition d'un projet de développement partagé.

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement de l'Aéroport de Tours Val de Loire :** la priorité est de maintenir l'exploitation de l'aéroport tout en développant de nouvelles lignes.

**Enedis :** rencontre avec l'interlocuteur privilégié de la commune.

#### **Rapport des commissions :**

##### ***Aménagement – voirie – environnement :***

- Les études sur la requalification de la route départementale 952 se poursuivent. Les résultats de la consultation pour la maîtrise d'œuvre du projet seront connus au plus tard fin mars 2021. Une réunion technique a permis d'aborder les questions de fond avec les techniciens métropolitains en charge :
  - de l'eau potable – canalisations à rénover et interconnexion à faire avec le réseau de distribution de Cinq Mars La Pile,
  - des eaux pluviales – la complexité du traitement des eaux nécessite un schéma directeur,
  - de l'assainissement collectif – les réseaux sont récents et ne nécessitent pas d'intervention particulière,
  - de la voirie – réflexion sur les usages de la voie et sa largeur.

- Le SIEIL est également intervenu pour les questions liées au réseau basse tension, l'éclairage public – ces deux réseaux seraient enterrés, et l'extension éventuelle de la desserte gaz naturel.

Les travaux seront phasés en trois tranches jusqu'en 2025.

- Du 30 novembre au 4 décembre, la route de Mazières de Touraine sera interdite à la circulation pour une pose de fourreaux et chambres télécom dans le cadre du déploiement de la fibre.
- L'adressage est toujours à l'étude.
- Plusieurs plaintes liées à des excès de vitesse et des salissures sur la route dues au passage de tracteurs à l'Arnerie notamment ont été reçues en mairie. Des aménagements sont en cours de réflexion.

#### **Entretien travaux**

- La porte de la salle Croizat est changée. Les abords sont aménagés. La conformité électrique sera réalisée en décembre.
- Suite au vandalisme du mois dernier, la nouvelle porte du vestiaire de l'île Buda est en commande.
- Cimetière : le nouvel ossuaire du Pont de Bresme est installé. La procédure de reprise des concessions en état d'abandon se poursuit.
- Davy Garçon regrette que l'entretien des arbres fruitiers situés à proximité du théâtre de verdure ait conduit à l'élagage des branches et de leurs fruits. Le prestataire sera invité à décaler ses dates d'intervention.

#### **Culture**

- Les spectacles de la fin 2020 sont tous reportés en 2021.
- La Petite Enquête permettra d'orienter la programmation 2021 en fonction des souhaits des Stéphanois. Tous les habitants sont invités à répondre pour que l'année culturelle de Saint Etienne de Chigny corresponde à leurs attentes.
- En raison du confinement, la bibliothèque est fermée.
- La commission métropolitaine Sport et Culture a surtout porté sur les équipements sportifs du territoire.

#### **Communication**

- La commission communication se réunit deux fois par mois pour travailler l'Actu et le nouveau site internet de la commune.
- Une première version du nouveau site internet est en construction.

#### **Finances**

- La commission finances a défini la grille de rémunération des futurs agents recenseurs. La délibération sera présentée au prochain conseil municipal une fois le recrutement achevé.

#### **Association**

- La commission réalise un petit guide à l'attention des associations.

#### **Jeunesse**

- La commission jeunesse poursuit son analyse sur la semaine des 4 jours/4,5 jours.
- La mise en place du protocole sanitaire a nécessité l'installation de huit nouveaux points d'eau. Les classes sont regroupées par groupe de deux pour limiter les brassages. L'arrivée de chaque groupe-classe est échelonné par quart d'heure. La mairie a assuré le maintien de la totalité des services périscolaires sans augmentation de tarif pour les familles malgré les aménagements mis en place (plages de garderie élargies, doublement des surveillants sur la pause méridienne).
- Les CM1 et CM2 ont rendu hommage à Samuel Paty, enseignant, le 2 novembre.
- Le conseil d'école s'est déroulé le 12 novembre. Les nouveaux parents d'élèves et les nouveaux membres de l'équipe éducative se sont présentés. Le règlement intérieur a été validé. Brigitte Besquent a invité les parents d'élèves à lui faire parvenir leur argumentaire sur les rythmes scolaires.
- Le syndicat de transport scolaire vers le collège de Luynes informe les parents que suite aux travaux en cours rue Victor Hugo, les enfants seront déposés et repris au niveau du parking de la piscine. Un agent sera chargé de veiller à la sécurité des enfants.

**La séance est levée à 21h45.**

## RECAPITULATIF DE SEANCE

**Délibération n° 2020-11-051**

Lieu de réunion du conseil municipal

**Délibération n° 2020-11-052**

Tarifs des salles municipales

**Délibération n° 2020-11-053**

Création de trois postes dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences

**Délibération n° 2020-11-054**

Indemnité de secrétariat du CCAS